

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Date de publication : 24/09/26

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du lundi 21 septembre 2026



L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration, dûment convoqués le 15 septembre 2026, se sont rassemblés en session ordinaire dans la salle du Conseil d'Administration du « CIAS Haut Val de Sèvre »

Nombre de membres en exercice : 21

Présents : Stéphane BAUDRY, Président, Céline RIVOLET, Vice-Présidente, Christine HEINTZ, Vice-Présidente déléguée, Nathalie LIEVENS, Nathalie PETRAULT, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Jean-Luc BARBIER, Mathieu BRONDEAU, Véronique COTILLON, Marie NAUDIN, Catherine PELAUD, Catherine PICHOT, Hélène SAINT-LARY

Excusés et Pouvoirs : Frédéric BOURGET, Laurent DUPUIS, Gaël JOSEPH, Morgane SEMERDJIAN, Sylvie VIVIER, Patricia CARRE, Nicolas FIQUET, Pierre-Michel PIED

Secrétaire de séance : Céline RIVOLET

**Délibération N° 04-09-2026****CIAS HAUT VAL DE SEVRE - EHPAD LA CROIX D'HERVAULT - VOTE DE L'EPRD « ETAT PREVISIONNEL DES RECETTES ET DES DEPENSES » 2026 – DECISION MODIFICATIVE N° 1**

Le Président expose à l'Assemblée :

Vu la notification ARS 2026-1 d'un montant de 1 226 922 € ;

Vu l'arrêté du forfait dépendance 2026 du Conseil Départemental d'un montant de 364 913,75 € ;

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses pour l'année 2026 est fixé comme suit :

DEPENSES				
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante	344 875.00 €	47 000.00 €	34 800.00 €	426 675.00 €
Groupe II : charges afférentes au personnel	1 265 962.00 €	571 275.00 €	951 257.00 €	2 788 494.00 €
Groupe III : charges afférentes à la structure	277 778.00 €	29 600.00 €	61 616.00 €	368 994.00 €
TOTAL DES CHARGES	1 888 615.00 €	647 875.00 €	1 047 673.00 €	3 584 163.00 €
RECETTES				
	HEBERGEMENT	DEPENDANCE	SOINS	TOTAL
Groupe I : produits de la tarification	1 546 480.00 €	431 788.75 €	1 143 388.00 €	3 121 656.75 €
Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation	80 600.00 €	23 450.00 €	12 000.00 €	116 050.00 €
Groupe III : produits financiers, exceptionnels et non encaissables	11 007.00 €	- €	- €	11 007.00 €
TOTAL DES PRODUITS	1 638 087.00 €	455 238.75 €	1 155 388.00 €	3 248 713.75 €

RESULTAT PREVISIONNEL	-250 528.00 €	- 192 636.25 €	107 715.00 €	- 335 449.25 €
Reprise résultat antérieur				-808 780.81 €
RESULTAT PREVISIONNEL				-1 144 230.06 €

Le Président rappelle la délibération du n° 01-06-2026 du 8 juin 2026, il convient donc de procéder à la décision modificative suivante :

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Prog.	Montant	Compte	Prog.	Montant
Autres frais divers	6188	2	6 596,00			
Rémunération principale	64151	2	19 014,00			
Cotisations à l'URSSAF	64511	2	8 149,00			
Dotations aux provisions d'exploitation	6815	1	32 767,00			
Hébergement permanent des résidents				735111	2	19 800,00
Autres financements complémentaires				7351128	2	33 759,00
Hébergement permanent des résidents				7352121	3	-192 636,25
Fonctionnement			66 526,00			-139 077,25

Prog = section. 1. Hébergement/ 2. Soins / 3. Dépendance

Section d'investissement :

Ressources		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Capacité d'autofinancement	- €
10222	Fonds de compensation de la TVA (FCTVA)	1 816.44 €
13188	Subvention	- €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
	Total des ressources	33 616.44 €
	Prélèvement sur le fonds de roulement	300 983.81 €
	Total équilibre du tableau de financement	334 600.25 €
Emplois		Prévisionnel
N° de comptes	Libellés	
	Insuffisance d'autofinancement	285 800.25 €
165	Dépôts et cautionnements	31 800.00 €
205	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	- €
2154	Installations, matériel et outillages techniques	12 000.00 €
2184	Mobilier	5 000.00 €
	Total des emplois	334 600.25 €
	Apport au fonds de roulement	- €
	Total équilibre du tableau de financement	334 600.25 €

Le Conseil d'Administration, ouï l'exposé du Président et après en avoir délibéré, à la majorité moins 1 vote contre (Jean-Luc BARBIER)

- **APPROUVE l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2026 ;**
- **VALIDE la décision modificative n° 1 de l'exercice 2026, telle qu'elle est présentée ci-dessus ;**
- **AUTORISE le Président à signer tout document intervenant dans ce dossier.**

Le Président,
Stéphane BAUDRY



La secrétaire de séance,
Céline RIVOLET